

Horizons réouverts partez en toute assurance

La garantie **Annulation sans motif, sans justificatif** vous offre la possibilité d'obtenir le remboursement de votre voyage sans avoir à fournir de justificatif prouvant la cause de l'annulation.

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES ET DE FRANCHISE

GARANTIES

PLAFONDS

ANNULATION SANS MOTIF SANS JUSTIFICATIF 

8 000 € / personne et 40 000 € / événement

Franchise :

30% des frais d'annulation avec un minimum de 100€ / personne.

REPORT DE VOYAGE 

2 000 € / événement

Sans franchise



GARANTIES

ANNULATION

Prise en charge des frais d'annulation, dans la limite du montant indiqué au tableau des montants de garantie et déduction faite de la franchise.

MODIFICATION OU REPORT

Prise en charge des frais réels de modification ou de report du voyage, dans la limite du montant indiqué au tableau des montants de garantie.

Report de la prime d'assurance sur le séjour de remplacement.